

Lully et Lussy se rallient à la technique des lits de roseaux

SÉCHAGE DES BOUES

Les deux communes vont installer une aire de dépôt des boues d'épuration au lieu-dit Les Chambrettes.

Totalisant plus de 1300 habitants, les deux localités ont choisi d'adopter le système de phragmi-compostage pour le traitement des boues de la station d'épuration. Une aire sera dégagée au lieu-dit Les Chambrettes, situé hors des zones à bâtir. Le projet, qui implique l'installation d'une roselière, où seront déposées les boues vouées à une digestion progressive, entraînera un défrichement de 2600 m².

Comme à Ballens

«L'endroit que nous avons trouvé se prête particulièrement bien à ce genre de dispositif, indique Gérard Petit, municipal de l'Épuration et des Eaux à Lully. De plus, c'est un système écologique. Nous sommes allés voir des installations similaires en France et à Ballens. Avec ce système, nous sommes tranquilles pour au moins huit ans. Les boues ainsi digérées pourront servir plus tard pour du compost. C'est décidément une solution d'avenir.»

A noter que Ballens a été la première commune à développer ce système qui essaime peu à peu dans une bonne partie du canton.

L. BS

"24 Heures" du 26 mars 2008